

# LA BIOSÉCURITÉ SIMPLIFIÉE !

Protégez votre exploitation, protégez vos animaux !



## 1 GARDEZ VOTRE FERME PROPRE

Nettoyez régulièrement les étables, les mangeoires et les abreuvoirs



## 2 LIMITEZ L'ACCÈS

Limitez au minimum le nombre de personnes entrant dans votre exploitation.



## 3 VACCINATIONS SONT IMPORTANTES

Assurez-vous que vos animaux reçoivent leurs vaccinations à temps.



## 4 UTILISEZ UNE ALIMENTATION ET UNE EAU PROPRES

Stockez les aliments dans un endroit propre et fournissez de l'eau potable propre.



## 5 METTEZ LES NOUVEAUX ANIMAUX EN QUARANTAINE

Isolez les nouveaux animaux ou les animaux malades du reste du troupeau.

**DE HEUS CÔTE D IVOIRE**

Tel. +225 27 24 35 94 58

[contact@deheus.ci](mailto:contact@deheus.ci)

[www.deheus.ci](http://www.deheus.ci)